

Creating our futures

ECTP-CEU

European Council of Spatial Planners
Conseil européen des Urbanistes

ALLER VERS UNE RE-NAISSANCE DE L'EUROPE



Déclaration ECTP-CEU 2020
pour un avenir post-COVID
inclusif et ***juste*** pour toutes
les communautés

OCTOBRE 2020



PREAMBULE

1. **Cette déclaration *Re-START- Europe* vise à exploiter la puissance créative et l'expertise technique des aménageurs du territoire / urbanistes pour faire face à la crise sociale et économique créée par la pandémie de la Covid-19.** Cette pandémie a provoqué des chocs non linéaires, abrupts et irréversibles. Il a amplifié les inégalités et mis en évidence les fragilités des sociétés européennes, ce qui a eu un impact à court terme, mais a menacé le bien-être à moyen et long terme des communautés dans toute l'Europe. Cette déclaration énonce les principes qui doivent être appliqués dans les plans de relance pour l'Europe.
2. **Même si les effets de la Covid-19 mettront du temps à se faire sentir,** les nations, les régions et les villes d'Europe doivent planifier de toute urgence le rétablissement du bien-être économique et social de l'Europe. Les réponses politiques à la Covid-19 ne doivent pas être dictées par des réponses fiscales à court terme et par les intérêts des entreprises. Elles doivent être guidées par des valeurs éthiques qui cherchent à créer des communautés vivables pour les générations futures, qui soient solides, équitables et respectueuses du climat.
3. **La Covid-19 accélère les tendances passées et crée de nouvelles trajectoires qui redessinent les modèles d'activité économique et de comportement social.** Même avec l'espoir offert par un vaccin, de nouvelles mégatendances spécifiques vont remodeler les réseaux, les structures et les densités urbaines de l'Europe, et créer de nouvelles pressions sur ses écosystèmes naturels (voir annexe "Mégatendances post-Covid-19"). Elles pourraient également modifier fondamentalement la démographie et les structures des ménages. Laissées aux seules forces du marché, ces incertitudes entraîneront des résultats non durables et inéquitables à court terme. Des systèmes de planification renforcés qui s'appuient sur l'expérience et l'expertise des professions de la planification dans chaque pays sont nécessaires à tous les niveaux - national, régional et local -.
4. **La pandémie de la Covid-19 est la menace à laquelle l'humanité est confrontée, mais le réchauffement climatique est plus important à moyen et long terme.** Un retour aux tendances et aux politiques « les affaires continuent » menacera les fondements de la société. La pandémie de la Covid-19 a créé une opportunité pour une transition juste vers une économie décarbonée, et pour le renforcement des économies et des communautés plus faibles qui ont été rendues encore plus vulnérables à une mondialisation sans entraves. La crise sanitaire de la Covid-19 ne doit pas détourner l'Europe de ses objectifs. Les deux peuvent être abordés de manière intégrée et holistique (le vert, le sain, l'économique, le social et le politique), en transformant les économies mondiales en économies vertes et en créant de nouveaux emplois. La Covid-19 est l'occasion de relancer l'Europe ; de redéfinir les objectifs et les pratiques pour une Europe saine et planifiée ; de créer des emplois et de mobiliser les investissements.

5. **Les changements engendrés par la pandémie de la Covid-19 ont créé une crise économique et sociale mondiale avec un risque de récession économique durable.** Les économies et les marchés mondiaux se sont fermés simultanément. Les chaînes d'approvisionnement ont été brisées et la demande a chuté à un niveau sans précédent. Le chômage réel est énorme. Les problèmes sont mondiaux. L'avenir de l'Europe est marqué par une incertitude radicale. Cela ne doit cependant pas paralyser l'action. Les solutions doivent être internationales. Les initiatives individuelles prises dans toute l'Europe doivent bénéficier de la confiance d'un objectif commun qui corresponde au leadership, à la vision et à l'échelle d'action de l'après-guerre.
6. **L'objectif européen commun à long terme d'un développement plus inclusif, plus juste et plus durable a été mis en péril.** Il est essentiel que les plans de relance post-Covid ne soient pas basés sur des interventions fiscales et nationalistes de court terme. Les enseignements tirés des chocs mondiaux passés sont que de telles approches rétablissent et renforcent les inégalités en matière de conditions sociales et de performances économiques, et créent une instabilité politique. La crise économique, sociale et sanitaire de la Covid-19 exige un multilatéralisme renouvelé, passant à une coopération et à des initiatives plus importantes, axées sur des solutions internationales, dans lesquelles l'Union Européenne et le Conseil de l'Europe ont un rôle clé à jouer. Les plans de relance pour l'Europe doivent être d'une ampleur suffisante pour rééquilibrer et localiser les économies, et éviter des problèmes encore plus graves à long terme : croissance faible ou nulle, niveaux de chômage élevés et dettes souveraines croissantes et insoutenables.
7. **Cette déclaration de relance s'appuie sur la Charte de l'Urbanisme Européen et la Charte européenne de la démocratie participative liée aux processus d'aménagement du territoire,** qui sont essentielles pour trouver une issue durable à la crise actuelle et pour faire en sorte que les voix des communautés soient entendues et soient au cœur de la reprise. Cette déclaration commune est essentielle à la mise en œuvre de l'ODD17, qui promeut le partenariat et les objectifs communs. Elle s'appuie sur la force collective de l'ECTP-CEU. Ses membres représentent les pays et les régions d'Europe qui sont au cœur des plans locaux et nationaux pour son établissement. Ce faisant, il s'appuie sur l'expérience collective en matière de reconstruction des économies et des communautés endommagées qui ont souffert des conflits, du terrorisme et des krachs financiers de l'après-guerre.
8. **Re-START-Europe doit devenir un nouveau départ de l'esprit européen,** dans toute l'Europe. Elle doit être fondée sur la résilience culturelle face à l'érosion de l'identité et du patrimoine culturel local. L'esprit européen a évolué au fil des siècles, s'élevant au-dessus des horreurs de la guerre et de l'oppression. Il s'est épanoui à travers la réussite économique et en affrontant toutes les crises, quelles qu'elles soient. L'Europe fait partie de la famille mondiale, composée de pays membres plus récents dont le potentiel est à valoriser ; de membres dotés d'une grande force et de membres plus anciens dont la

mémoire institutionnelle nous ancre dans la croyance et l'espoir qui soutiendront et guideront l'Europe dans une ère d'humanité, de paix et de calme.

9. **Re-START-Europe relève le défi que posent les migrations internationales pour l'Europe.** La libre circulation des personnes est essentielle pour une économie saine et robuste. Les répercussions économiques inégales de la Covid-19 renforceront l'impact du changement climatique (par exemple la désertification) et créeront une pression encore plus forte sur l'Europe, qui est un pôle d'attraction pour de meilleures chances de vie, des revenus plus élevés et des prestations sociales. La migration doit être gérée en équilibrant les exigences d'une société démocratique et équitable avec la perspective réelle d'un travail, d'un revenu décent et du respect social, y compris pour les deuxièmes générations. L'aménagement du territoire est essentiel pour gérer les impacts de la migration. Il vise à maximiser la valeur ajoutée de la migration pour la société grâce à des cadres de planification inclusifs liés à la volonté et à la capacité des communautés locales. L'ECTP-CEU soutient également les responsables de l'aménagement du territoire dans les régions d'émigration vers l'Europe, en s'efforçant de créer des conditions qui maximisent les possibilités de vie locales, et d'éviter ainsi que la migration ne soit motivée par la désolation des communautés et des nations qui sont devenues dévastées, délabrées ou isolées.
10. **Re-START-Europe vise une plus grande équité** non seulement en termes de revenus mais aussi dans la répartition des richesses. L'impact de la pandémie a renforcé les schémas existants d'inégalité en termes d'ethnicité, de sexe et de lieu. Les "gagnants" de l'ère pré-pandémique ne doivent pas être, lors de la reprise, les gagnants de l'ère post-pandémique. À plus long terme, personne ne gagne. La résilience sociale doit s'appuyer sur le partage équitable des ressources entre les riches et les pauvres. Si nous ne le faisons pas, les communautés plus riches et en apparence plus fortes seront pénalisées par des niveaux de croissance excessifs, ce qui aura un impact sur leur qualité de vie, leurs frais de déplacement et de logement, et devront supporter un fardeau toujours plus lourd pour soutenir les communautés qui ont été mises en danger par la pandémie.
11. **La reprise doit être soutenue par un programme plus large de renouveau et de croissance.** Les défis à relever pour le bien-être de l'Europe et de ses générations futures demeurent et ont été rendus plus urgents par les effets de la Covid-19. Il s'agit notamment de la lutte contre le changement climatique, des inégalités régionales en matière de niveau de vie, de l'accès aux services de base universels et du défi consistant à soutenir le vieillissement en bonne santé dans la société. Il est essentiel d'apporter des réponses collectives à ces défis, comme en témoigne, par exemple, le Plan de relance de l'UE. Il est essentiel que ces initiatives soient soumises à une évaluation de l'impact territorial afin de garantir qu'elles ne renforcent pas involontairement les inégalités spatiales.

- 
12. **Le Plan de Renouveau et de Croissance doit faire de la résilience une priorité** dans le façonnement de l'avenir de l'Europe. La pandémie a été anticipée mais pas planifiée. Le choc COVID a mis en évidence les limites fondamentales de l'élaboration des politiques à court terme. Elle n'était que l'une des menaces mondiales, naturelles et d'origine humaine, auxquelles l'Europe est encore confrontée, notamment en raison des inégalités croissantes et du changement climatique. L'Europe doit devenir plus résistante à tous les futurs chocs mondiaux potentiels qui font peser de véritables risques sur les générations actuelles et futures.
13. **Une Renaissance de l'aménagement du territoire Européen est nécessaire pour refléter la nouvelle géographie économique de l'Europe créée par les effets de la Covid-19.** Celle-ci sera façonnée par de nouveaux paramètres, en termes de :
- Nouveaux comportements commerciaux avec des chaînes d'approvisionnement plus localisées et plus diversifiées ;
 - Nouvelles trajectoires et vulnérabilités pour différents secteurs économiques ; et
 - Changement de perspective sur le travail à domicile et les voyages.

Les hypothèses de base qui ont été utilisées dans l'élaboration des politiques de développement urbain doivent être revues à la lumière des nouvelles relations extérieures (marchés d'exportation et chaînes d'approvisionnement) et des modèles d'urbanisation associés à la construction de réseaux urbains polycentriques plus résistants et plus équilibrés. L'aménagement du territoire est l'outil-clé pour intervenir sur la répartition géographique de l'emploi, de la population, de la culture, des revenus, des opportunités, des logements abordables et des services écosystémiques.

14. **Grâce à la voix collective du Conseil des urbanistes de toute l'Europe**, la profession d'urbaniste s'engage à promouvoir la solidarité afin de contrecarrer les écarts croissants entre les riches et les pauvres, par une action internationale multilatérale sur les questions sociales, économiques et environnementales urgentes. Une attention particulière doit être accordée aux questions climatiques, notamment les écosystèmes durables, la transition verte, les infrastructures résistantes et l'énergie sans carbone. Pour ce faire, on s'appuiera de plus en plus sur le pouvoir de l'aménagement du territoire pour orchestrer une approche pluridisciplinaire des problèmes. Dans notre mission de planificateurs / urbanistes il est crucial de s'engager à faire entendre notre voix dans la formulation des politiques et aussi dans la pratique. En outre, l'expertise universitaire et professionnelle apportée peut et doit être mise à contribution pour informer, comprendre les problèmes et formuler des solutions, afin de garantir que les politiques soient fondées sur des données probantes et non sur des considérations idéologiques.

15. **Re-START- Europe cherche donc à traduire l'ambition de longue date de remettre la trajectoire de développement de l'Europe sur une voie plus durable.** La crise de la Covid-19 a mis fin à l'inertie qui a freiné les progrès de l'Europe dans la mise en œuvre du développement durable :

- Des interventions systémiques à une échelle d'action qui correspond à l'ampleur du problème ;
- Un nouvel équilibre entre l'Europe, les États, les régions et les municipalités ;
- Des visions européennes et nationales clairement liées qui définissent la vitesse, la direction et la géographie de l'amélioration économique et sociale.

Historiquement, l'inertie des systèmes actuels et la réticence au changement ont fait que l'action n'a pas répondu à la rhétorique politique. La crise de la Covid-19 a perturbé les systèmes, les silos, les processus et les alliances établis. Il faut saisir cette occasion de changement.



PRINCIPES DE RE-NAISSANCE DE L'EUROPE

16. **Re-START-Europe exige que les nations européennes s'engagent à nouveau à atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) pour 2030 et les objectifs et indicateurs mondiaux convenus au niveau international.** Les ODD suivants ont un rapport direct avec le façonnement de la nouvelle géographie économique de l'Europe dans tout plan de relance au niveau européen, national, régional ou local et dans lequel la planification a un rôle important à jouer dans la création d'un environnement favorisant une meilleure santé de la population :
- ODD 3 : Garantir la santé et le bien-être de tous à tous les âges ;
 - ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ;
 - ODD 9 : Construire des infrastructures résilientes, promouvoir une industrialisation inclusive et durable et favoriser l'innovation ;
 - ODD 10 : Réduire les inégalités au sein des pays et entre eux ;
 - ODD 11 : Rendre les villes et les établissements humains inclusifs sûrs, résilients et durables ;
 - ODD 12 : Garantir des modes de consommation et de production durables.
17. **Re-START-Europe exige la mise en œuvre des principes du nouvel agenda urbain de l'ONU-HABITAT.** Ces principes sont conformes à la nouvelle Charte de Leipzig qui incarne le concept de bien-être général, en fournissant des services publics d'intérêt général fiables et vise à :
- Prévenir les risques conduisant à de nouvelles formes d'inégalités sociales, économiques, environnementales et territoriales ;
 - Sauvegarder la qualité de vie de toutes les villes européennes et de leurs zones fonctionnelles où personne ne doit être laissé pour compte ;
 - Assurer une bonne direction, une bonne gouvernance urbaine et de bonnes ressources grâce à un soutien à tous les niveaux de gouvernement et à tous les acteurs clés, tant gouvernementaux que non gouvernementaux ; et
 - Transformer grâce à un développement urbain intégré et à des approches participatives, multi-niveaux et basées sur le lieu.
18. **Re-START-Europe devrait appliquer la Charte de l'Urbanisme Européen de l'ECTP-CEU.** La Charte de l'Urbanisme Européen définit et présente une vision pour l'avenir des villes et régions (territoires) européennes en réponse aux défis auxquels l'Europe est confrontée. Il s'agit d'une vision d'un réseau de villes et de régions (territoires) qui :

- Contribue au bien-être et à la qualité de vie de tous leurs habitants et des autres parties prenantes ;
- Accordera une attention particulière aux impacts au niveau des quartiers, afin de renforcer la capacité des populations locales à assumer la responsabilité des actions futures, et contribueront à encourager des modes de vie plus sains ;
- Conservera la richesse et la diversité culturelles, héritées d'une longue histoire ;
- Nouera des liens plus étroits grâce à un large éventail de relations fonctionnelles, sociales et culturelles ;
- Sera de plus en plus compétitifs tout en recherchant la complémentarité et la coopération ; et
- Intégrera l'environnement créé par l'homme aux écosystèmes naturels, tout en préservant la biodiversité et en tenant compte de la nécessité de lutter contre le changement climatique.

19. **Re-START-Europe saisit l'opportunité de remettre l'Europe sur une trajectoire plus durable et plus juste.** Cette démarche doit s'articuler autour des Evaluations d'Impact Territorial (EIT) et doit englober les pratiques à tous les niveaux de la gouvernance territoriale et sectorielle afin de :

- Créer la durabilité dans la géographie urbaine de l'Europe en localisant l'activité et en limitant les densités urbaines à des niveaux durables ;
- Créer une résilience dans la base économique de l'Europe en réindustrialisant l'économie européenne en raccourcissant et en diversifiant les chaînes d'approvisionnement et en capitalisant sur ses atouts en matière de R&D ;
- Développer l'économie de base et les écosystèmes économiques des PME ainsi que la participation active et l'autonomisation des communautés ;
- Décarboner grâce à des stratégies d'efficacité énergétique, notamment en améliorant la connectivité entre les régions et au sein de celles-ci, et au-delà, vers les communautés éloignées et marginalisées ;
- Valoriser les écosystèmes, en particulier l'espace public, la production de nourriture et de bois, les ressources en eau et inverser les pertes de biodiversité et de patrimoine culturel.

20. **Re-START-Europe exige des cadres de résultats nationaux explicites.** De nombreuses actions peuvent être réalisées dans le cadre des régimes de financement communautaires et non communautaires existants, même si ceux-ci doivent être revus en termes d'échelle et de portée. Il est possible d'y parvenir en veillant à ce que le financement des projets ne soit pas seulement mesuré en fonction de leur adéquation stratégique avec les principes de Re-START-Europe, mais aussi en fonction de leur cohérence avec les objectifs de Re-START-Europe et de leur soutien dans leur impact territorial.



Pour ce faire, ils doivent être traduits en résultats mesurables. Cela est conforme au principe des cadres de résultats décennaux, qui sont inscrits dans les accords internationaux des pays européens relatifs au nouvel agenda urbain de l'ONU-HABITAT. Pour ce faire, toutes les nations d'Europe doivent être plus explicites sur les implications spatiales de leurs politiques en termes d'impacts économiques et de conditions sociales, aux niveaux local, national et européen. Il est essentiel de fixer des normes de services universelles pour maintenir une qualité de vie saine et équitable pour tous, en particulier lorsqu'il existe une dépendance à l'égard des fournisseurs de services du secteur privé.

21. **Re-START-Europe doit être modelé par des valeurs et non par des algorithmes économétriques.** L'avenir après la pandémie est encore incertain et le restera. L'avenir doit être façonné par la politique et non par le marché. L'expérience passée a montré le coût social et public important des politiques de marché libre fondées sur les tendances - une économie internationale affaiblie ou une récession, avec les fermetures d'entreprises qui y sont associées, le chômage structurel, l'inégalité socio-économique accrue et la polarisation entre les régions. Les coûts personnels seraient également importants en termes de réduction du bien-être au niveau national et de pression sur les saisies d'hypothèques, les faillites privées et la polarisation sociale, ainsi que les pressions extérieures dues à l'augmentation des migrations internationales.
22. **Re-START-Europe doit redonner du pouvoir aux communautés :** Les réponses efficaces à une pandémie ont nécessité des pouvoirs d'urgence, une déréglementation et une centralisation de la bureaucratie. Cette centralisation doit être rééquilibrée pour éviter les troubles et une érosion du respect des gouvernements, qu'ils soient locaux, régionaux ou nationaux. Le passé récent a montré que dans plusieurs pays, les institutions démocratiques ont été mises sous pression. La division du pouvoir entre l'exécutif et les tribunaux est sapée dans plus d'un pays. Les interventions du gouvernement ne doivent pas financer la direction éditoriale des médias. L'histoire a montré que si ces questions ne sont pas traitées, elles laisseront des cicatrices sur le tissu social et peuvent facilement contribuer à une nouvelle érosion de la confiance dans les institutions gouvernementales et dans la démocratie elle-même.
23. **Re-START-Europe doit permettre à l'Europe de mieux se préparer aux chocs futurs :** Les catastrophes naturelles et d'origine humaine ne sont plus des événements uniques ; qu'il s'agisse de tempêtes, de parasites envahissants ou d'événements géologiques. Des facteurs sociodémographiques et politiques amplifient leur impact, par exemple en termes de sécheresse, de pénurie d'eau ou de conflits politiques. Les nations et les communautés d'Europe doivent mettre en place de meilleurs moyens pour mesurer les progrès et prendre des mesures, et pour répondre aux différentes forces existantes et à l'intensité des menaces. Les pays et les régions les plus pauvres ne doivent pas être laissés à eux-mêmes et les pays et régions les plus riches ne doivent pas exporter leurs problèmes. L'Europe doit soutenir la création de la capacité professionnelle à être plus vigilante dans l'évaluation des risques.

24. **Re-START-Europe exige de l'Europe un changement urgent dans l'échelle et l'orientation de sa politique.** Tous les gouvernements d'Europe ont fait preuve d'une gouvernance résolue et d'une réaction rapide à la pandémie. Re-START-Europe appelle au changement à trois niveaux, et le moment est venu de le faire:

- Renouveler et renforcer les engagements existants (par exemple, en termes de développement d'un réseau intégré de transport et d'énergie durable à zéro carbone) ;
- Intensifier les programmes existants (par exemple, en rééquilibrant les économies européennes qui sont encore caractérisées par de grandes inégalités malgré les programmes de développement régional réussis) ; et
- Créer de nouvelles initiatives pour les secteurs qui ont été particulièrement touchés par le choc COVID (par exemple le tourisme, le sport, le patrimoine et la culture).



ANNEXE A LA RE-NAISSANCE DE L'EUROPE

Déclaration ECTP-CEU 2020 pour un avenir post-covidien inclusif et juste pour toutes les communautés

LES MÉGA-TENDANCES DE L'APRÈS-COVID-19

Une ère d'incertitude : avant la Covid-19, l'Europe était déjà confrontée à un avenir incertain qui limitait sa capacité à agir avec confiance. Le choc de la Covid-19 a ajouté une nouvelle couche d'incertitude en termes de comportement politique et de consommation, même avec l'espoir d'un vaccin. Face à ces incertitudes, la nécessité d'une résilience est essentielle et le concept de "politique fondée sur des preuves" doit être réécrit. La politique ne peut pas être dictée par des tendances et une réflexion à court terme, mais doit être fondée sur des valeurs fondamentales, encourager l'initiative et l'expérimentation et tolérer l'échec.

Sûreté et sécurité accrues : la Covid-19 n'est pas un événement unique. Des risques majeurs, tels que des pandémies, la grippe, une panne d'électricité nationale ou de graves inondations, peuvent être attendus tous les cinq ans. Les questions de sûreté et de sécurité ont été placées en tête de l'agenda social et politique. Les systèmes de base doivent garantir que la défaillance d'une partie ne compromette pas l'ensemble. Cela nécessite de repenser les stratégies de sécurité en mettant l'accent sur la sûreté et le bien-être ainsi que sur la sécurité des nations, des communautés et de la nature.

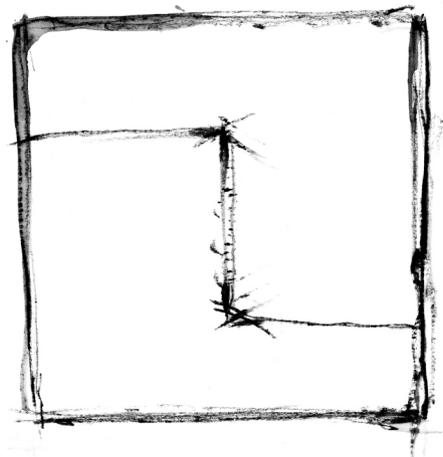
Autonomisation locale - dévolution soutenue : la Covid-19 a souligné l'importance de la décentralisation au niveau pratique le plus bas du gouvernement local, sur la base d'une nouvelle parité d'estime entre le gouvernement central, régional et municipal. Cela nécessite un changement fondamental dans la culture actuelle de contrôles centralisés avec des responsabilités locales imposées et le respect du public. Afin de se remettre de la Covid-19, une grande partie de l'initiative doit être dirigée par les conseils locaux et soutenue au niveau central - la présomption en faveur d'une déconcentration habilitée au niveau local.

Des nations renouvelées : La crise de la Covid-19 a exigé un État fort. Cependant, la centralisation actuelle de l'administration a créé une surcharge. Dans la mesure du possible, il est préférable d'entreprendre les activités au niveau local ou régional. En corollaire, des tendances intolérantes nationalistes ne doivent pas apparaître pour saper l'action transnationale requise. Il est nécessaire de clarifier davantage les domaines de décision à l'échelle véritablement internationale et nationale, régionale ou locale et de disposer de moyens plus efficaces pour les planifier et les mettre en œuvre par des politiques plus proactives. Cela inclut, par exemple, la compétitivité internationale, les infrastructures de base, les normes de base universelles de bien-être et les écosystèmes naturels.

L'inégalité croissante : L'impact de la Covid-19 a été plus vivement ressenti dans certaines parties de l'Europe que dans d'autres, et les questions de genre, de race et de handicap ont été mises en avant dans la pandémie. Il existe un réel danger que cela renforce les inégalités spatiales en Europe, certaines régions et nations d'Europe pouvant rester en récession alors que d'autres recommencent à prospérer. La priorité doit être de traduire la rhétorique du nivellement par une stratégie opérationnelle sur 25 ans avec des priorités spatiales claires en matière d'investissement et une capacité institutionnelle locale renouvelée en accord avec l'ODD 10.

Au-delà de l'austérité, vers la frugalité : Les fondements de l'économie européenne n'ont pas seulement été ébranlés, mais ont été perturbés par le choc de la Covid-19. Il y a eu un effondrement combiné de la demande, de l'offre et des systèmes fiscaux. Le prochain choc mondial imposera la frugalité. Les mesures de relance budgétaire ne suffiront plus à elles seules. Nous devons faire plus avec moins pour lutter contre les modes de consommation et de production non durables, grâce à un plan-cadre décennal (10FYP) qui répond aux besoins de la société en consommant moins de ressources, conformément à l'ODD 12.

Source: Adapté de "Six Propositions : The New Norms, Values and Politics after Covid-19" : [Kerslake, Wray & Goodstadt: 2020](#)



RÉSUMÉ

- 1. Cette déclaration *Re-START-Europe* définit les principes qui permettront à l'Europe de sortir de la crise créée par la crise de la Covid-19**, en exploitant la puissance de l'aménagement du territoire pour une reprise juste dans toute l'Europe, soutenue par un programme plus large de résilience, de renouveau et de croissance.
- 2. La Covid-19 accélère les tendances et crée de nouvelles trajectoires qui remodelent nos villes.** Un aménagement du territoire revitalisé est nécessaire pour gérer la nouvelle géographie économique de l'Europe créée par de nouvelles pratiques commerciales, le travail à domicile et des chaînes d'approvisionnement plus localisées et diversifiées. Un retour aux tendances et aux politiques du « les affaires continuent » menacera les fondements des économies et des sociétés dans toute l'Europe.
- 3. L'avenir de l'Europe ne doit pas être paralysé par l'incertitude radicale à laquelle elle est confrontée.** La crise économique a créé le risque d'une récession économique durable. L'Europe doit agir de toute urgence, en redéfinissant les objectifs et les pratiques pour une Europe saine et planifiée, en créant des emplois et en mobilisant les investissements. Nous devons relancer l'esprit européen qui a fleuri au cours des 70 dernières années en faisant face aux crises créées par les conflits humains et les catastrophes naturelles.
- 4. *Re-START-Europe* contribuera à la réalisation de son ambition de longue date pour un avenir plus durable grâce à l'engagement de la profession d'urbaniste** à faire en sorte que les politiques soient fondées sur des données probantes et non sur des considérations idéologiques. Ce faisant, il s'appuie sur la Charte européenne de l'urbanisme et la Charte européenne de la démocratie participative.
- 5. *Re-START-Europe* exige de toutes les nations qu'elles saisissent l'occasion de remettre l'Europe sur une trajectoire plus durable, façonnée par nos valeurs communes et non par des marchés sans entraves :**
 - *En s'engageant à nouveau à respecter les principes du nouvel agenda urbain de l'ONU-HABITAT pour le bien-être de ses citoyens, la préservation des écosystèmes vitaux et la lutte contre le changement climatique ;*
 - *En fixant des objectifs de durabilité explicites, conformément au principe des cadres de résultats décennaux, repris dans les objectifs de développement durable des Nations unies pour 2030 et dans la nouvelle charte de Leipzig ;*
 - *En rééquilibrant le pouvoir et la richesse pour éviter les troubles et l'érosion du respect des gouvernements, qu'ils soient locaux, régionaux ou nationaux, afin de créer une Europe juste et équitable;*

- *En créant des systèmes urbains plus résistants et plus vigilants dans l'évaluation des risques grâce à une planification spatiale renforcée, afin que les communautés européennes soient mieux préparées aux futurs chocs économiques.*
6. **Re-START-Europe** est construit autour des Evaluations d'Impact Territorial (EIT) et intègre les pratiques d'aménagement du territoire à tous les niveaux de gouvernance territoriale et sectorielle afin de :
- *Créer une résilience dans la base économique de l'Europe en reconstruisant l'économie manufacturière de l'Europe ;*
 - *Contenir les densités urbaines à des niveaux durables ;*
 - *Raccourcir et de diversifier les chaînes d'approvisionnement et de capitaliser sur ses atouts en matière de R&D ;*
 - *Développer l'économie de base et une plus grande autonomie des communautés ;*
 - *Décarboner l'énergie et les systèmes industriels ;*
 - *Améliorer la connectivité au sein des régions et au-delà des communautés marginalisées ; et*
 - *Valoriser les écosystèmes, en particulier l'espace public, et inverser les pertes de biodiversité.*
7. **Re-START-Europe** exige de toutes les nations d'Europe qu'elles changent d'urgence l'échelle et l'orientation de leurs politiques :
- *Renouveler les engagements existants en faveur de réseaux de transport et d'énergie sans carbone ;*
 - *Intensifier les programmes existants pour rééquilibrer les économies européennes ; et*
 - *Créer de nouvelles initiatives pour les secteurs et les communautés particulièrement touchés par la crise de la Covid-19.*



RE-START- EUROPE

ALLER VERS UNE RE-NAISSANCE DE L'EUROPE

Déclaration ECTP-CEU 2020 pour un avenir post-COVID **inclusif** et **juste** pour toutes les communautés

OCTOBRE 2020

Approuvé par l'Assemblée Générale de l'ECTP-CEU Octobre 2020

Creating our futures

ECTP-CEU

European Council of Spatial Planners /
Conseil européen des Urbanistes

illustrations Yves FAUVEL

ECTP-CEU
European Council of Spatial Planners /
Conseil Européen des Urbanistes
21 rue Ernest Allardstraat 1000 Brussels
secretariat@ectp-ceu.eu
www.ectp-ceu.eu

